Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 52 (1944)

Heft: 16

Artikel: Moyens de transport des blessés dans la guerre actuelle

Autor: Spengler

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-972864

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Solothurn-Soleure 20. April Nº 16 - 1944 20 avril 52. Jahrgang - 52e Année

DAS ROTE KREUZ
LA CROIX-ROUGE

Croce-Rossa
Organ des Schweizerischen Roten Kreuzes und des Schweizerischen Samariterbundes.
Organe officiel de la Croix-Rouge suisse et de l'Alliance suisse des Samaritains.

Crusch-Cotschna
Organo della Croce-Rossa svizzera e della Federazione svizzera dei Samaritani.
Organ da la Crusch-Cotschna svizzra e de la Lia svizzra dals Samaritauns.

Herausgegeben vom Schweizerischen Roten Kreuz - Edité par la Croix-Rouge suisse - Pubblicato dalla Croce-Rossa svizzera - Edit da la Crusch-Cotschna svizzra

Rotkreuzchefarzt - Médecin-chef de la Croix-Rouge - Medico capo della Croce-Rossa

Qu'on essaye une fois de rendre le bien pour le mal, on ne voudra plus d'autre vengeance. *Fénelon.*

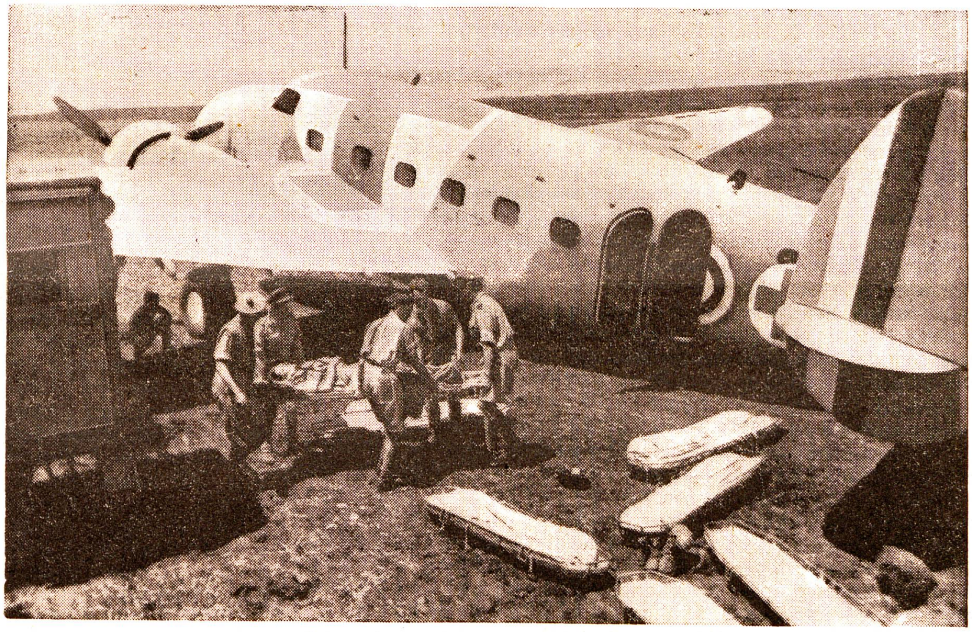

Britisches Sanitätsflugzeug
für den Verwundetentransport in Italien.

Avion-ambulance
utilisé par la R. A. F. dans la partie méridionale de l'Italie.
(Foto: ATP-Bilderdienst.)

Moyens de transport des blessés dans la guerre actuelle

Par Lt.-col. *Spengler.*

L'Institut international d'études de matériel sanitaire à Genève et la Commission internationale de standardisation se sont déja occupés, bien des années avant la guerre, de la question du matériel sanitaire, spécialement de l'amélioration et de la standardisation internationale. Au cours des années de nombreuses prescriptions de types standard furent élaborés et discutés aux congrès internationaux de médécine militaire et de pharmacie; des résolutions furent prises et furent présentées au fur et à mesure aux conférences internationales de la Croix-Rouge. Le chapitre des moyens de transports pour blessés fut étudié à fond par des spécialistes. La collaboration de la Suisse au congrès de la Croix-Rouge et aux commissions internationales de standardisation fut toujours très active. Par la suite, nous décrirons brièvement au moyen d'une série de tableaux qui sont à notre disposition le matériel de transport dans la guerre actuelle. En les comparant aux prescriptions internationales de standardisation nous pouvons constater jusqu'à quel point l'effort de standardisation a été poussé chez nous. La Convention de Genève pour l'amélioration du sort des blessés et malades de l'armée en campagne prescrit entre autre dans son chapitre V. sur les transports sanitaires ce qui suit:

Les appareils aériens utilisés comme moyens de transport sanitaire jouiront de la protection de la Convention pendant le temps où ils seront exclusivement réservés à l'évacuation des blessés et des malades, au transport du personnel et du matériel sanitaires.

Ils seront peints en blanc et porteront ostensiblement le signe distinctif prévu à l'article 19, à côté des couleurs nationales, sur leurs faces inférieure et supérieure.

Par hommage pour la Suisse, le signe héraldique de la croix rouge sur fond blanc, formé par interversion des couleurs fédérales, est maintenu comme emblème et signe distinctif du service sanitaire des armées.

L'emblème figurera sur les drapeaux, les brassards, ainsi que sur tout le matériel se rattachant au service sanitaire, avec la permission de l'autorité militaire compétente.

Le personnel ainsi protégé portera, fixé au bras gauche, un brassard muni du signe distinctif, délivré et timbré par une autorité militaire.

Dans les formations sanitaires fixes le drapeau national du belligérant dont dépendent ces formations ou établissements doit être également hissé tandis que dans les formations mobiles il peut être hissé. En nous référant aux publications de l'Institut international d'études de matériel sanitaire »Iems« sur les sessions de la Com-

mission Internationale de standardisation nous pouvons faire ressortir les dispositions suivantes:

Pour le brancard de campagne les prescriptions suivantes sont obligatoires: Longueur totale maximum des hampes 230 cm., largeur totale maximum du brancard 59 cm., hauteur totale maximum au-dessus du sol avec têtière relevée 40 cm., poids maximum 12 kg., épaisseur des hampes maximum 5 cm., divisibilité transversale en deux parties rigoureusement identiques, articulation médiane des hampes simple, solide et facile à fixer même dans l'obscurité. Possibilités d'emploi: Utilisation de chaque demi-brancard comme brancard de tranchée, dispositif permettant de fixer le blessé sur le brancard (bande de toile consue sur un côté, etc.), allongement possible des hampes du brancard par des poignées rentrantes ou rabattues.

La bretelle du brancard doit être faite de deux bandes de tissu résistant, inextensible de largeur optima 75 mm., se croisant à coulisse au niveau de la colonne vertébrale entre les épaules et laissant ainsi la poitrine du porteur libre de toute pression. A l'une des extrémités de chaque bande doit être fixée une double boucle en métal qui permettra en glissant de mettre la longueur de la bretelle à la taille des porteurs. Adaption du brancard de campagne standardisé à l'avion: De l'étude préliminaire qui a été faite, la commission tire les conclusions suivantes:

Pour éviter aux malades et aux blessés tout transbordement, les avions sanitaires doivent pouvoir recevoir le brancard de campagne standardisé. Toutefois, comme il est à prévoir que le transport des malades et blessés ne puisse pas s'effectuer exclusivement dans des avions sanitaires, il serait désirable que les avions tant militaires que civils, soient construits en vue d'utiliser le brancard standardisé, ce qui *a priori* ne présente pas de difficulté. La question reste à l'ordre du jour pour l'étude des points ci-après: Dispositifs fixes pour l'adaptation du brancard standardisé aux avions sanitaires; amortisseurs pour réduire le choc dans le décollage et l'atterrissage; dispositifs spéciaux pour l'emploi des avions non sanitaires, comme moyen de transport des malades et blessés.

Voitures sanitaires: Trois points seulement sont acquis définitivement: la nécessité pour tous les types de voitures sanitaires, d'être adaptées au brancard standardisé; l'obligation pour ces voitures de passer sous le gabarit passe-partout des chemins de fer; la possibilité d'être lavées et désinfectées à volonté. Pour tous les autres points, la commission ne peut que se borner à indiquer les conditions suivantes qui lui paraissent les meilleures à l'heure actuelle: Pour les voitures automobiles: Avoir une carosserie fermée, pouvant être éventuellement rendue étanche et qui devra posséder: un dispositif facilitant l'entrée, la sortie et le placement des brancards et permettant de recevoir soit des assis, soit des couchés, soit des assis et des couchés; des moyens de fixation calculés de manière que chaque brancard soit séparé du toit de la voiture ou du brancard susjacent par un espace de 60 cm. au moins. Choisir un châssis pourvu de ressorts élastiques longs, et autant que possible, d'amortisseurs. Assurer une bonne aération. Réaliser un chauffage sans danger. Il est à prévoir l'emploi d'automobiles sanitaires de construction plus légère et plus simple permettant leur utilisation à l'avant et dans un terrain mouvementé. Pour les automobiles, le système dit à chenilles peut être avantageux. Pour les voitures hippomobiles réaliser les conditions précédentes avec: une carosserie plus légère, une largeur moyenne entre les roues de 1,40 m. et une distance minima du sol à l'essieu de 0,50 m.

Transports en montagne. Les transports d'évacuation en montagne constituent un problème complexe qu'il est impossible de résoudre par une formule unique. Du point de vue standardisation pure, aucun appareil ne peut être défini comme susceptible d'une utilisation allant du point de relève d'un blessé même jusqu'à la formation sanitaire la plus proche. A ce point de vue nous ne donnerons que quelques directives générales:

Les moyens de transports des blessés et des malades en montagne doivent tenir compte, plus que partout ailleurs, des facteurs suivants: économie de personnel et économie des forces de porteurs — adaptabilité à la configuration du terrain — transport aisé — encombrement minimum — sécurités des transportés.

En règle générale, l'élément principal des transports sera le brancard et, de préférence, le brancard démontable, tel que la commission l'a défini et dont les éléments peuvent ainsi être répartis sur la charge de plusieurs porteurs. Il sera parfois nécessaire de recourir au portage à dos effectué directement ou à l'aide d'une sellette ou encore de moyens improvisés aux animaux de bât, à la descente à la corde et par téléférique. Des moyens de transport auxiliaires les plus variés devront être employés au cours d'un même trajet d'évacuation. Ils sont appelés à se compléter mutuellement suivant un ordre qui ne peut être déterminé d'avance parce qu'il demeure conditionné essentiellement par la nature et la configuration du terrain. Parmi ces moyens, les uns sont applicables du point de chute au lieu de chargement sur une voiture (transports primaires), les autres conviennent seulement aux chemins praticables et aux routes (transports secondaires).

Pour les terrains de transports primaires on distingue: les moyens applicables, en été, sur terrain naturel: portage, traînage, halage, roulage; ceux qui conviennent mieux en hiver ou sur un terrain enneigé: traîneaux et tous les appareils de glissement; les moyens utilisables en tous temps et sur tous terrains: véhicules indigènes, animaux de bât, téléférique, appareils à chenilles, descente à la corde.

Pour les autres moyens, il est nécessaire qu'ils soient construits en matériaux résistants tout en étant aussi légers que possible, qu'ils soient démontables et surtout pliables en vue de leur transport à dos d'homme. Une fois montés, ils doivent permettre de franchir un obstacle sans démontage préalable par un simple transport à bras à courte distance.

Sur les terrains de transports secondaires, on utilisera surtout les moyens hippo- et automobiles, et l'hiver, les traîneaux. Comme moyens hippomobiles, on fera appel de préférence aux voitures avec roues à petits rayons et au plancher abaissé, du modèle des voitures montagnardes indigènes. L'automobile légère à moteur puissant, à fort braquage, à freins très sûrs, convient aux chemins aménagés; les automobiles à chenilles sont utilisables sur tous terrains et en toute saison; les automobiles lourdes ne circulent guère en montagne que sur la bonne route. L'usage des avions sanitaires, même les plus légers et les modèles les plus petits, reste soumis aux conditions atmosphériques ainsi qu'à l'existence de terrains d'atterrissage dont l'organisation serait très désirable pour l'enlèvement des blessés graves et leurs transports rapides au loin.

La commission recommande particulièrement d'assurer l'immobilité du transporté par tous moyens pratiques sur les divers appareils utilisés ainsi que sa protection efficace contre le froid. Il lui apparaît infiniment désirable de voir diminuer au maximum le laps de temps des transports primaires, en reportant le plus près possible du front le point initial des transports secondaires, notamment par la mise rapide en état de praticabilité des sentiers muletiers.

Jusqu'à maintenant il n'était question que des prescriptions internationales.

Nous allons passer en revue les moyens de transport pour blessés qui sont employés dans la guerre actuelle:

Le transport à bras, la sellette, le brancard de campagne et le brancard roulant, traîneaux et autres moyens de transport utilisés l'hiver, automobiles, trains, bateaux et avions sanitaires. En nous basant sur deux tableaux historiques, l'un datant de la guerre franco-allemande 1870, l'autre de la guerre turco-serbe 1876, nous montrerons l'évolution qu'ont pris les moyens de transport.

Le premier tableau *) avec l'arrivée et la réception des guerriers blessés à Düsseldorf est spécialement intéressant par le fait qu'il nous montre les moyens de transport de cette époque. Le bâteau-lazaret, reconnaissable par le drapeau de la Croix-Rouge, ramène les blessés qui sont déchargés et transportés dans les hôpitaux. Il y a les blessés légers capables de marcher seuls ou avec une canne, puis les blessés transportés à bras, d'autres sur des brancards dans des voitures fermées, rembourrées de paille. Ces moyens de transport sanitaire nous paraissent bien primitifs comparés aux moyens actuelles, mais ils remplissent quand-même les conditions telles que la commodité et la protection contre les intempéries. Il nous semble que dans ce tableau le matelas est porté à chaque coin par un porteur. A côté de cela on trouve aussi un système rigide hissé sur les épaules de quatre hommes.

Il paraîtrait aussi que la baraque avec le drapeau de la Croix-Rouge serait plutôt une station d'ambulance qu'un hôpital. On reconnaît nettement les blessés des deux nations belligérantes. Des curieux de toutes espèces observent ce triste épisode.

Le tableau de la guerre turco-serbe nous paraît beaucoup plus navrant. Une colonne de chars à quatre roues tirés par des bœufs est en route entre Dellgrade et Belgrade, sous un soleil ardent. Les chars sont tirés sur de mauvaises routes entre des champs de maïs. Les voitures ne sont pas du tout commodes. La douleur, agrandie par les secousses d'un trajet pénible, se lit sur les visages de ces pauvres blessés. Ils ne sont protégés du soleil et de la pluie que par un toit.

Le transport à bras est toujours la première étape du transport d'un blessé. Il peut être fait de différentes façons et dépend de la blessure, du terrain; il peut être exécuté par un ou plusieurs porteurs. Nous en avons un exemple dans le tableau 3, provenant du front sud italien. Le blessé est soigneusement transporté par deux camarades dans les lignes en arrière et remis entre les mains des sanitaires. On ne voit pas sur le tableau de quelle blessure il s'agit, mais la peine que se donnent les sanitaires en descendant la pente est grande.

La sellette est aussi un moyen de transport pour blessés. Il n'existe aucune prescription internationale concernant celle-ci. Chaque belligérant en utilise de différentes. Le tableau 4 nous montre la sellette employée dans l'armée américaine. Il s'agit d'une construction comparable à la nôtre, mais plus simple et plus légère, probablement moins résistante. L'image ne semble pas être prise sur un champ de bataille, mais lors d'un exercice sanitaire.

*) Voir tableaux dans le numéro 15 de notre journal.

Passons en revue les différents types de brancards. Le tableau 5 nous donne un exemple de la guerre en Orient: brancardiers chinois en plein exercice. Le brancard peut être roulé mais non démonté et consiste seulement en deux hampes et une toile. Deux bâtons munis chacun de deux agrafes qui sont introduites dans les hampes. Ce type de brancard est encore très éloigné du brancard standard.

Le tableau 6 provenant du front finno-carélien nous montre un brancard avec poignées mobiles. Les bretelles semblent aussi manquer ici. Les pieds des brancards sont remarquables. Ils consistent en une simple partie métallique courbée, formant un ressort. Le tableau nous impressionne par la charge pénible du brancardier dans un terrain difficile et accidenté, en plein combat. Il faut aussi remarquer l'équipement du soldat sanitaire.

Le tableau 7 représente un blessé grave déposé sur un brancard et prêt au transport. Ce type de brancard paraît se rapprocher du type standard. Les poignées mobiles des hampes sont nettement visibles.

Le soldat sanitaire américain procède avant le départ sans aucune aide à une transfusion du sang à un blessé par schrapnell. La mine des spectateurs nous laisse une douloureuse impression du terrible drame de cette guerre. Au premier plan du tableau 8 nous voyons des brancards indivisibles non chargés et des brancards correspondants aux prescriptions internationales composés de deux demi-brancards (on remarque au 4me brancard la fermeture au milieu des hampes). Les poignées sont en bois naturel tandis que les hampes luisantes portent visiblement une couche protectrice en métal (consiste même en un tube métallique). Nous pouvons aussi remarquer à l'arrière-plan une automobile sanitaire moderne.

Exemple de brancard roulant de campagne (tableau 9). Des prisonniers anglais transportent leurs camarades blessés dans les lignes en arrière près de Dieppe. Nous y remarquons deux différents types de brancard, d'abord un demi-brancard puis un brancard roulant de campagne tiré par un homme. Le brancard n'est pas reconnaissable dans toutes ses parties, mais on distingue exactement les ressorts et les roues à pneus. Le transport sur brancard roulant est plus facile et plus commode aussi bien pour le personnel que pour le blessé. Les prescriptions internationales sont amplement observées dans ce cas-là.

Transport de brancard en montagne (tableau 10). On se sert d'un brancard interchangeable dont la toile est fixée du côté de la tête et des pieds. Le centre de gravité est ainsi déplacé au fond, de manière que le blessé est assis sur le brancard. On peut surtout bien voir comment le blessé, enroulé dans des couvertures, est attaché au brancard. En outre on voit les bretelles se croisant sur le dos du porteur. Le brancard, le blessé et le porteur sont assurés pour la descente au moyen d'une corde commune, par un troisième camarade.

On remarque dans le tableau 11 l'improvisation d'un brancard avec des moyens primitifs. Des soldats allemands portent un blessé sur un brancard formé de deux bâtons et selon toute apparence d'une unité de tente.

Dans un terrain enneigé on se sert de traîneaux et de véhicules semblables qu'ils faut souvent improviser. Nous distinguons sur l'image 12 le transport d'un blessé au prochain poste sanitaire, à travers les longs champs de neige du front de l'est sur un petit traîneau bas, qui est aussi employé à d'autres fins. Le traîneau est tiré par deux skieurs au moyen d'une corde fixée à une bretelle qui passe sur la poitrine et l'épaule.

L'image 13, qui provient aussi du front de l'est, nous montre un soldat allemand grièvement blessé, qui est attaché par ses camarades sur des skis et transporté de cette façon au prochain poste de secours. Un traîneau de transport ouvert attelé à des chevaux est visible sur le tableau 14. Les blessés sont transférés du brancard sur la paille du traîneau. Pendant ces transports découverts il faut prendre soin que les blessés soient bien protégés du froid. Sur l'image 15 nous voyons un traîneau de transport fermé. Celui-ci a une carosserie en forme de caisse qui peut être chauffée. Il est tiré par des chevaux. Ce moyen de transport est relativement bien aménagé, abstraction faite du manque de ressort. Il offre aux blessés une position comfortable et une protection bien appréciable contre le froid et les intempéries.

Aux endroits où les cours d'eau sont pratiquables les blessés peuvent être ramenés à l'arrière dans des canots. Sur l'image 16, nous voyons le transport de remorqueurs sur des voitures sanitaires en vue d'un transport vers la place de pansement. Le bon camouflage des véhicules qui servent au transport ultérieur est surprenant. Pendant l'invasion d'Italie les bateaux de débarquement blindés rapportèrent au retour les blessés alliés en Sicile (image 17). Des soldats sanitaires reconnaissables à l'insigne de protection, portent à terre, en pataugeant dans l'eau, les blessés sur des brancards.

Sur terre des véhicules blindés sont utilisés pour les blessés graves (exemple image 18).

Un char blindé sur le chemin de retour trouve un soldat blessé. Comme le char blindé ne peut emporter un brancard le blessé doit être transféré. Cette opération délicate se fait, sans léser le blessé, avec l'aide de tous, comme le montre l'image.

Il va sans dire que, étant donné la motorisation générale de la guerre la plus grande partie des transports de blessés se fait au moyen de transports sanitaires motorisés. Normalement le transport des blessés du premier poste de secours au poste sanitaire, et de là au train-lazaret ou à l'avion, se fait par des automobiles sanitaires. Nous avons déjà expliqué ci-dessus, les conditions d'aménagement de celles-ci.

La variété des moyens de transport utilisés se remarque aussi sur l'image. La plupart de ces moyens sont caractérisés par le signe de protection; dans ce cas ils servent exclusivement aux transports des blessés et sont aménagés pour recevoir aussi des brancards standardisés.

L'image 18 nous montre une automobile sanitaire au milieu d'une colonne de ravitaillement roulant dans le désert.

Sur l'image 20, se rapportant à la guerre finlandaise, on voit le déchargement d'un blessé d'une grande automobile sanitaire. Comme le brancard entier, sur lequel repose le blessé pendant le trajet en automobile appartient à la voiture et doit être aussitôt réutilisé, le blessé doit essayer de poursuivre sa route avec des béquilles.

Le tableau 21 nous montre une colonne d'automobiles sanitaires de fortune lors d'un chargement à la gare de Lemberg. Les véhicules prennent les blessés du train-lazaret et les transportent à l'hôpital-lazaret. Quant aux carosseries il s'agit de constructions en bois, en forme de caissettes, montées sur des véhicules civils dans lesquels les brancards sont glissés. Les voitures suffisent pour ce court transport sur de bonnes routes de la gare à l'hôpital. On aperçoit à l'arrière-plan les tours de Lemberg.

L'image 22 nous permet de voir une place de pansement allemande tout près du front. Les blessés sont transportés au moyen de brancards, des autos sanitaires jusqu'à la place d'opération installée dans la cave d'une maison en ruines. Les puissantes voitures employées sont bien camouflées; on ne remarque nulle part le signe protecteur. Selon toute apparence il ne s'agit pas de voitures sanitaires proprement dites, mais de véhicules servant à divers transports. De toute façon ils protègent suffisamment les blessés.

De même le tableau 23 nous présente un camion préparé provisoirement pour un transport de blessés, mais servant ordinairement à d'autres besoins. Les blessés sont transportés au moyen de brancards à l'intérieur du camion. Pour le transport des premières lignes au poste sanitaire d'autres moyens de transport peuvent être utilisés au lieu d'automobiles sanitaires. C'est ainsi que le tableau 24 nous montre un train lazaret aménagé sur une petite ligne et qui transporte les blessés des premières lignes au plus proche lazaret de campagne. Il n'offre naturellement pas de protection contre le soleil, le vent ou la pluie. Ces petits chemins de fer installés à des endroits où le trafic normal d'automobiles ne peut se faire à cause des routes impraticables servant non seulement au transport des blessés mais encore au ravitaillement varié de matériel de guerre.

Il en est de même du char blindé amphibie américain présenté sur l'image 25, qui transporte les blessés vers une voiture aménagée en salle d'opération.

L'évacuation normale des blessés graves transportables dans des hôpitaux de l'arrière et dans leur patrie est effectuée par des trains lazarets sanitaires. En plus de l'aménagement convenable des brancards à l'intérieur des wagons, l'ouverture des portes est importante, afin de permettre un chargement et déchargement rapide des blessés. Les wagons transformés, de troisième classe (image 21), sont munis d'une double-porte bien commode à cet effet.

La partie latérale des autres wagons a été munie d'une ouverture spéciale permettant l'introduction du brancard comme nous les voyons sur le tableau 26. Il faut spécialement remarquer la fixation modèle du brancard et l'emplacement du soldat blessé à la jambe.

Dans les wagons-lits, de la Compagnie internationale de wagons-lits, que nous voyons au tableau 27, un brancard complet est passé à travers une fenêtre. On voit très bien les bretelles du porteur qui saisit le brancard à la fenêtre.

Le tableau 28 nous montre l'intérieur d'un wagon de train-lazaret. Il s'agit probablement d'un wagon ordinaire aménagé à cet effet. Les blessés ne couchent pas sur les brancards mais sur des lits de fer, placés les uns derrière les autres. L'aménagement est en outre modèle, les blessés ont suffisamment de lumière, d'air et ne sont pas trop serrés. Les médecins, le personnel sanitaire, de même que le linge, couvertures et médicaments, sont en suffisance.

Le tableau 29 nous montre une salle d'opération dans un train-lazaret modèle; à remarquer sur la petite table à droite un petit stérilisateur d'instruments. Pour terminer le tableau 30 nous montre un wagon de train léger pour le transport des blessés; ce wagon a été construit en France. Il peut recevoir 40 blessés et atteint une vitesse maximale de 150 kilomètres à l'heure.

Pour les transports outre-mer et les soins prodigués sur mer, les diverses nations ont équipé des bateaux-lazarets. Conformément aux prescriptions internationales ceux-ci doivent être peints en blanc et munis du signe protecteur de la Croix-Rouge.

Sur l'image 31 nous voyons un cutter de haute mer, qui ramène au bateau-lazaret les membres d'un équipage allemand ayant besoin de soins. On peut y distinguer des scaphandriers.

Sur l'image 32 on aperçoit le transbordement sur un navire hôpital à l'aide d'une grue, d'un blessé grave bien enroulé dans des couvertures.

Sur les images 33 et 34 même opération à l'aide de demi-brancards. On remarque sur l'image 34 que les bretelles des porteurs pendent le long de la nuque, ce qui prouve qu'elles ne sont pas croisés sur les épaules conformément aux prescriptions internationales. Le désavantage de cette inobservation peut être constaté facilement par la tenue serrée et légèrement penchée en avant des porteurs. Dans notre série de tableaux nous pouvons aussi placer une vue du bateau du Comité International de la Croix-Rouge «Caritas I» qui a quitté le chantier de Lisbonne après une période de transformations.

Les avions, pour terminer, forment un dernier groupe de moyens de transport. Les avions qui servent exclusivement au transport des blessés sont conformément aux prescriptions internationales, peints en blanc et munis du signe de la Croix-Rouge. L'image 36 montre quelques bouées de sauvetages servant de refuge aux naufragés. Ces derniers y trouvent des vivres et peuvent aussi au moyen d'un appareil émetteur appeler au secours.

L'image 37 nous montre un hydravion sanitaire italien sauvant les aviateurs naufragés en haute mer. Les aviateurs tombés sont pourvus de scaphandres et peuvent se tenir sur l'eau grâce à un petit bateau en caoutchouc jusqu'à ce que l'aide vienne.

L'image 38 nous montre le transfert dans un avion d'un soldat blessé à la jambe et qui sera ainsi transporté dans un court délai vers un hôpital de campagne. Cet avion ne paraît pas être aménagé pour recevoir des bancards standard. Cela démontre très bien les difficultés que pose souvent le transport d'un blessé grave et les avantages obtenus lorsque les prescriptions édictées sont observées. Ce serait un grand avantage de pouvoir employer les brancards standards.

L'image 39 nous montre le «Fieseler-Storch» employé comme avion de transport sanitaire. Ce petit avion se distingue par des possibilités d'attérissage presque illimitées; il peut décoller et attérir sur de larges routes, sur des places libres, ou sur n'importe quel pré. Ceci permet de procurer très rapidement aux blessés graves une assistance médicale urgente. On voit très bien sur la photo que ce léger et petit appareil peut facilement prendre deux brancards standards à bord. Pour la disposition des brancards, c'est un modèle. Le Fieseler-Storch est un moyen idéal pour le transport des blessés.

Comme dernière image nous montrons l'avion géant «Gigant» des usines Messerschmitt, comme avion de transport pour blessés. Cet avion sert à divers buts mais principalement comme moyen de transport. L'avantage essentiel de cet avion géant à six moteurs est sa capacité intérieure extraordinaire et son grand rayon d'action. Comme les blessés sont posés sur des couches comparables à des matelas, il semble que des brancards bien adaptés, pourraient être placés dans cet avion en nombre numériquement supérieur.

Après cette description des moyens de transport pour blessés qui sont employés dans les armées belligérantes nous pouvons dire ce qui suit de l'Armée suisse:

Le brancard d'ordonnance, le brancard roulant de campagne et de montagne et les cacolets Arcioni et Fröhlich, comme les chassis pour les voitures légères pour blessés ont été décrits et reproduits dans ce même journal *). L'Armée suisse possède en outre des voitures sanitaires régimentaires, des voitures régimentaires de montagne et des voitures pour blessés. La voiture sanitaire régimentaire est tirée par deux chevaux et transporte tout le matériel sanitaire du régiment; en plus les sacs des soldats sanitaires et de ceux de la fanfare, lorsque ces derniers fonctionnent comme brancardiers. La voiture sanitaire régimentaire peut transporter quatre hommes assis ou bien deux couchés. La voiture sanitaire régimentaire de montagne est attribuée aux régiments d'infanterie de montagne. Elle est aussi tirée par deux chevaux; elle transporte le matériel sanitaire du régiment de montagne et quatre demi-brancards standard; elle est construite pour transporter quatre blessés assis ou bien deux couchés. Les brancards doivent être fixés solidement. Pour l'usage en montagne et au cours de mauvaises descentes deux garde-voitures sont chargés de la maintenir au moyen d'une corde. Des voitures à blessés sont attribuées aux troupes sanitaires et servent exclusivement au transport des blessés. Elles contiennent des chassis spéciaux pour brancards qui permettent de fixer les brancards standards.

Le transport des blessés est aussi organisé dans les colonnes sanitaires motorisés. Une colonne se compose d'une voiture pour le commandant, de cinq voitures aménagées chacune pour le transport de quatre blessés couchés, de six voitures pour le transport chacune de trois à quatre blessés assis et d'un camion pour les bagages. Pour le transport des blessés couchés on se sert de voitures de livraison qui doivent posséder au moins les dimensions suivantes: Longueur 250 cm., largeur 140 cm., hauteur 130 cm. Les brancards standards sont montés dans celles-ci à l'aide des chassis cités ci-dessus. Pour le transport des blessés assis des voitures privées sont réquisitionnées. L'Armée suisse possède en outre un nombre considérable de voitures sanitaires modernes. Lorsqu'il s'agit de transporter un plus grand nombre de blessés à longue distance, on se sert de trains sanitaires. Les wagons de troisième classe avec le matériel d'ordonnance s'y prêtent le mieux. Un train sanitaire se compose de dix wagons, chacun transportant 16 blessés couchés et cinq wagons pour blessés assis. Le matériel sanitaire et les brancards nécessaires se trouvent à la place de mobilisation des trains sanitaires. Ce qui a été dit à propos des trains sanitaires étrangers, est valable aussi pour nous.

Des essais ont démontré que l'on peut aussi employer les trains légers des C. F. F. qui peuvent être aménagés pour le transport de blessés, après l'enlèvement des banquettes et des filets. Par contre il faut passer les brancards par les fenêtres, parce que les portes sont trop étroites. La vitesse peut être de 60 kilomètres et plus à l'heure.

A l'occasion de la 11e session de la Commission internationale de standardisation en 1936, M. le colonel Thomann, ancien pharmacien en chef de l'armée, a fait à ce sujet un rapport qui fut publié par le Comité International de la Croix-Rouge. Les avions de transport sanitaires ne sont pas employées en Suisse mais, il va de soi qu'en cas de nécessité les avions de lignes seraient utilisés pour le transport des blessés.

En résumé nous pouvons constater que quoi qu'il existe un grand nombre de prescriptions réglant le matériel sanitaire, prescriptions qui ont été étudiées par la Commission internationale de standardisation, nos tableaux concernant les moyens de transports des blessés démontrent que les belligérants sont encore loin d'employer d'une façon générale ces modèles standards dans leurs armées. C'est ainsi que nous voyons le brancard complet utilisé quasi souvent que le demi-brancard, pourtant seul admis par les prescriptions internationales. La standardisation des automobiles sanitaires et des avions laisse aussi beaucoup à désirer en ce qui concerne l'espace pour les brancards standards.

Dans les parties exposées du front de même que dans le pays bombardé à l'arrière les moyens de transport improvisées jouent un grand rôle et rendent de bons services dans les cas d'urgence. Le personnel sanitaire doit en tout cas être instruit de manière à être à la hauteur des moyens d'improvisation. A part cela il est évident que le perfectionnement des moyens de transports pour blessés conformément aux normes internationales doit être poussé plus à fond.

Notre série d'images nous permet quand-même de constater que les travaux de la Commission internationale de standardisation ont été partiellement fructueux et qu'au moins une partie du matériel sanitaire employé actuellement est conforme à ces prescriptions. Ce résultat est satisfaisant pour les deux raisons suivantes:

1° Parce que les prescriptions internationales tendent vers un grand ménagement des blessés et vers la sûreté et la rapidité des transports;

2° Parce que dans la guerre de mouvement d'aujourd'hui lors d'essais d'invasion et d'encerclement il peut arriver que des formations sanitaires soient coupées et obligées de travailler avec les sanitaires ennemies. Dans ces circonstances, la présence d'un matériel international standardisé facilite le travail en commun au profit de tous les blessés.

Il est donc à souhaiter que les efforts du Comité international de standardisation soient soutenus dans la mesure du possible par toutes les nations et ceci dans l'intérêt des blessés et en vue du soulagement des souffrances des victimes de la guerre.

*) Ueber das Sanitätsmaterial unserer Armee. — *La Croix-Rouge* 1942, Nr. 37, 39, 41, 45.

Das Internationale Komitee vom Roten Kreuz teilt mit

Schon öfters und erst kürzlich wieder waren Gerüchte im Publikum im Umlauf, wonach die Mitglieder des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz in Genf Gehälter, und zwar meistens sehr hohe, bezögen.

Das Internationale Komitee hat schon verschiedentlich darauf hingewiesen, dass seine Mitglieder, wie übrigens ein grosser Teil seiner Mitarbeiter, ehrenamtlich tätig seien. Es hält es jedoch für seine Pflicht, aufs neue und ganz unmissverständlich zu erklären, dass keines derjenigen seiner Mitglieder, die seit Ausbruch des gegenwärtigen Konflikts ihre Zeit ganz oder teilweise dem Werke des Roten Kreuzes widmen — und dies unter Hintansetzung ihrer persönlichen Wünsche oder Interessen — jemals das geringste Gehalt bezogen oder die kleinste Entschädigung erhalten haben. Diese Komiteemitglieder hätten jedoch ganz berechtigterweise für ihre Tätigkeit eine wenn auch bescheidene materielle Entschädigung beanspruchen dürfen.

Indem sich diese Schweizerbürger ganz oder teilweise dem Werke des Roten Kreuzes widmen, ist es ihnen niemals darum zu tun gewesen, sich von irgend jemand Dank oder besondere Achtung zu erwerben; sie sind von jeher lediglich der Auffassung gewesen, es sei ihre Pflicht, eine der humanitären Traditionen unseres Landes im Dienste des Roten Kreuzes aufrecht zu erhalten und zu entfalten.